

Parcours Criminologie et victimologie

Niveau de diplôme
Bac +5

ECTS
120 crédits

Durée
2 ans

Composante
**Sciences
Humaines et Arts**

Présentation

Le parcours Criminologie et Victimologie forme des psychologues cliniciens et des chercheurs d'orientation psychanalytique, spécialistes de la souffrance psychique et psychopathologique, susceptibles d'exercer avec un public de tout âge, selon une démarche et des outils cliniques spécifiques. IL est mutualisé avec le Parcours Criminologie–Victimologie du master de Droit Pénal et Sciences Criminelles et soutenu par l'UFR de médecine. Il est adossé pour la recherche au CAPS, composante RPsy Poitiers. Il intègre les dernières recherches et pratiques en criminologie et victimologie dans une perspective pluridisciplinaire. Il forme à la clinique psychanalytique en privilégiant les dimensions de la subjectivation, des liens familiaux et des thématiques propres au juridique et au pénitentiaire.

Objectifs

L'objectif est de former des psychologues praticiens et/ ou des chercheurs. Les étudiants acquièrent un socle de compétences communes à la recherche et à la pratique professionnelle. Les **compétences spécifiques** à la psychologie clinique et à la psychopathologie psychanalytique permettent des modes d'analyse, d'intervention, de prise en charge et/ou de soin adaptés aux publics, institutions ou champs ciblés par le parcours.

La particularité du parcours C-V concerne les modes de prise en charge dans les contextes propres au champ judiciaire, pénitentiaire, thérapeutique. Des enseignements à double voix (juriste, psychologue) interrogent : transgression et passage à l'acte, responsabilité et culpabilité, répétition et récidive, peine et soin, etc., tandis que des connaissances interdisciplinaires et pluridisciplinaires enrichissent l'abord de la clinique de l'acte, de la victimologie, des addictions, etc. La formation à la clinique est commune avec le parcours PCP.

Savoir-faire et compétences

Les compétences communes à la mention psychologie sont enrichies dans le parcours C-V de savoir faire et de savoir être qui permettent de travailler en relation individuelle ou groupale selon le contexte clinique et de compétences et connaissances propres aux champs de la victimologie et de la criminologie. Il est attendu de pouvoir réaliser une intervention professionnelle adaptée au public concerné en s'appuyant sur ses connaissances en psychologie clinique psychanalytique : évaluation, accompagnement, prise en charge thérapeutique, etc. La formation permet d'agir et travailler en équipe dans le cadre d'une mise en situation professionnelle (*stage*) et de préparer sa future insertion professionnelle.

Organisation

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances privilégie l'évaluation formative (dossiers seul ou à plusieurs, exposés, études de cas, discussion-débat, etc.) et les échanges interdisciplinaires. Chaque semestre permet de valider 30 Ects.

Aménagements particuliers

Le parcours est ouvert aussi à la formation continue et le sera à la FTLV bientôt.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 500h

Stage à l'étranger : Possible

Durée du stage à l'étranger : variable

L'objectif général des stages est de placer le stagiaire en situation dès le M1 afin qu'il mette en œuvre de manière appropriée les ressources théoriques et méthodologiques acquises au cours de son cursus, ainsi que des savoir-faire et savoir être. L'étudiant en psychologie doit être en mesure de découvrir et d'approfondir les différentes facettes du métier de psychologue au niveau du public auquel il s'adresse, au niveau des institutions où il exerce, au niveau des approches et techniques qu'il est amené à utiliser et au niveau d'un positionnement éthique nécessaire.

Pour valider le Master et obtenir le titre de psychologue, l'étudiant doit avoir réalisé **500 h de stage** en lien avec les objectifs pédagogiques de formation du master et sous la responsabilité conjointe d'un enseignant-chercheur de la formation conduisant au diplôme de master mention psychologie et d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins trois ans (Arrêté

du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue).

Le stage est proposé soit par l'étudiant, soit par l'équipe enseignante du master. Il est agréé par un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique. L'agrément porte sur ses objectifs et ses modalités d'encadrement, notamment le choix du psychologue praticien-référent auprès duquel l'étudiant effectue ses stages de M1 et de M2.

Le stage de M1 est au second semestre, deux périodes de stage sont effectuées en M2.

Le parcours s'appuie au sein de la mention Psychologie sur un partenariat multiple avec des structures hospitalières régionales, des institutions sanitaires, sociales et éducatives. Ces partenariats sont engagés de longue date et se traduisent dans un concours à la formation et à l'accueil des stagiaires. Notons les partenaires principaux : CHU, Centre Hospitalier Henri Laborit, plusieurs EPHAD et SESSAD, le CRTL, Le CRIAVS Poitou-Charentes, le CRIAVS de Limoges, etc. De nombreux stages se déroulent en milieu pénitentiaire ou en structures spécialisées (auteurs, victimes) au niveau national.

Admission

Conditions d'admission

La licence de psychologie est requise pour l'obtention du titre de psychologue.

La mention master et le parcours ont une capacité d'accueil.

Le recrutement en M1 se fait sur examen du dossier (1^{ère} phase) et entretien (seconde phase) sous la responsabilité de la commission de recrutement de la mention composée d'enseignants-chercheurs. Il en va de même pour le recrutement en M2 pour l'année 2019-2020

Cette formation est également accessible aux adultes qui désirent reprendre des études (salariés, demandeurs d'emploi...) titulaires du diplôme requis ou bénéficiant d'une validation d'acquis (VAPP, VAE). # En savoir plus...

Pour qui ?

Tout étudiant ayant obtenu sa licence de psychologie avec des pré-requis dans la spécialité ou le parcours visé - que ce soit en formation initiale ou par la voie de la VAE peut postuler pour être recruté en M1.

Tout médecin en internat de psychiatrie peut s'inscrire dans le parcours en psychologie.

Pré-requis recommandés

Intérêt pour le domaine visé par la formation et par la démarche scientifique d'approche.

Un stage d'immersion en milieu professionnel en L3 est souhaité.

Et après

Poursuite d'études

Le master indifférencié permet de réaliser un Doctorat d'Université (3 ans au moins) lorsque l'étudiant obtient une mention Bien à l'issue du M2.

Spécialisations à l'expertise (DU)

Toute autre formation universitaire et/ou professionnelle

Poursuite d'études à l'étranger

L'accueil d'étudiants dans le cadre d'ÉRASMUS + est renforcée et les étudiants sont incités à réaliser 6 mois dans ce cadre à l'étranger.

Passerelles et réorientation

L'étudiant peut changer de parcours au sein de la mention jusqu'en fin de master 1. Ce changement doit avoir l'aval des responsables de la mention et des parcours concernés.

Insertion professionnelle

Les deux parcours de clinique psychanalytique ont pour **débouchés communs** : Psychologue clinicien(ne), Psychologue-psychothérapeute, Psychologue praticien(ne) et chercheur(euse) en psychologie.

Le parcours CV : Expert psychologue avec une formation complémentaire.

Secteurs d'activités du parcours: Établissements d'enseignement supérieur et de recherche, Services hospitaliers et équivalents pour adultes, enfants et adolescents, Services hospitaliers spécialisés dans le diagnostic et/ou la prise en charge pour : toxicomanie, addictologie, troubles alimentaires, suicide, Institutions médico-sociales, Services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Services pénitentiaires ou assimilés ; Centres d'aide aux victimes et Association de victimes ; Association de familles de détenus ; activité libérale.

Le **devenir des étudiants, 6 mois seulement après l'obtention du diplôme**, affiche un taux d'insertion satisfaisant à 70.4% (promotion 2014). La dernière enquête à 30 mois affiche un bon taux d'insertion professionnelle à 83%. 90% des sondés considèrent que l'emploi correspond à leur formation.

Infos pratiques

Autres contacts

Responsable pédagogique:

ÉLISE PELLADEAU (MCF)

elise.pelladeau@univ-poitiers.fr

Scolarité - Pour toute question d'ordre administratif
contacter : Sophie Pascal - 05 49 45 47 30

sophie.pascal@univ-poitiers.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

CAPS Composante RPpsy Poitiers

<https://caps.labo.univ-poitiers.fr>

Lieu(x)

Poitiers-Campus

Programme

Organisation

La formation de 750 h se fait en quatre semestres répartis sur deux ans. L'étudiant peut changer de parcours au sein de la mention jusqu'en fin de master 1. **Le M1 est consacré aux compétences communes, le M2 est plutôt spécifique au parcours.**

L'acquisition des compétences repose sur **différentes pratiques pédagogiques (auto-formation, classe inversée, cours à double voix, simulation, etc.)**.

Le stage est obligatoire dès le M1 (150h min.) ; le Travail d'Étude et de Recherche occupe une large place dans la formation des compétences.

La pratique de la langue anglaise en master 1 et 2 (9 Ects) doit mener à une maîtrise de celle-ci.

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

M1 Criminologie et victimologie

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1- Formation à la recherche (mutualisation totale)	UE	29h	5h		6 crédits
UE 1.1 - Formation à la recherche 1 (mutualisation totale)	EC	18h	14h		
Méthode quantitative	EC	2h	5h		
Méthode qualitative	EC	2h	5h		
Epistémologie	EC	14h			
Déontologie de la recherche	EC		4h		
UE 1.2 Formation à recherche 2	EC	12h	10h		
Formation à la recherche projective : le Rorschach	EC	12h	10h		
UE2 - Formation professionnelle (mutualisation totale)	UE	32h	16h	6h	9 crédits
Psychologie clinique des institutions	EC	8h	6h		
Psychologie sociale des organisations	EC	8h	6h		
Formation à l'entretien - niveau général	EC	8h			
Les pratiques d'évaluation et leur validité	EC	8h	4h		
Déontologie et préparation au stage	EC			6h	
UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées	UE	58h	26h		9 crédits
UE 3.1. Connaissances fondamentales et appliquées 1 (mutualisation au domaine)	EC	30h			
Psychopathologie de l'enfant et subjectivation	EC	10h			
Clinique de l'enfant dans la famille	EC	10h			
UE 3.2. Connaissances fondamentales et appliquées 2 -	EC	18h	6h		

Clinique criminologique I	EC	10h	6h	
Champs de la psychopathologie en psychiatrie	EC	8h		
UE 3.3- Connaissances fondamentales et appliquées 3 (mutualisation droit)	EC	20h	20h	
Doctrines criminologiques	EC		20h	
Sociologie pénale	EC	10h		
Introduction au droit pénal et à la procédure pénale (mutualisé avec le DU Sciences Criminelles)	EC	15h		
UE4 - Techniques et technologies du numérique appliquées à la recherche	UE		3h	3 crédits
UE5 - Langues	UE		12h	3 crédits

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Formation à la recherche	UE	12h			3 crédits
Formation à la recherche en projectifs : le TAT	EC	12h			
UE2 - Formation professionnelle	UE	12h	28h		3 crédits
Récit et narrativité	EC	6h	14h		
Le génogramme	EC	6h	14h		
UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées	UE				9 crédits
UE 3.1. Connaissances fondamentales et appliquées 1 (mutualisation totale)	EC	20h			
Clinique des affects	EC	6h			
Epuisement professionnel et burn out	EC	6h			
Biais émotionnels	EC	4h			
Apprentissages et émotions	EC	4h			
UE 3.2. Connaissances fondamentales et appliquées 2 (par domaine)	EC	30h	10h		
Psychopathologie de l'adolescence	EC	15h	5h		
Psychopathologie de l'adulte	EC	15h	5h		
UE 3.3. - Connaissances fondamentales et appliquées 3 (par parcours) -	EC	40h			
Champs de la clinique Criminologique					
Clinique criminologique 1	EC	20h			
Psychiatrie criminelle 1 (mutualisé droit)	EC	10h			
La privation de liberté CM (mutualisé droit)	EC	10h			
UE4 - Techniques et technologies du numérique appliquées à la recherche (mutualisation totale)	UE			3h	6 crédits
UE5 - Langues	UE		12h		3 crédits
UE6 - Stage (mutualisation par domaine)	UE			15h	6 crédits

M2 Criminologie et victimologie

Semestre 3

Nature	CM	TD	TP	Crédits
--------	----	----	----	---------

UE1 - Formation à la recherche	UE				3 crédits
Formation à l'entretien clinique et de recherche	EC				
Séminaire de recherche	EC				
UE2 - Formation professionnelle	UE	30h	18h		3 crédits
UE 2.1. Études de psychopathologie dans le contexte crimino-victimo	EC				
UE 2.2 - Prise en charge des protagonistes de l'infraction : orientation clinique et cadre juridique (mutualisation Droit)	EC	30h	18h		
Clinique de l'acte meurtrier	EC	5h	3h		
Clinique des auteurs d'infractions sexuelles	EC	5h	3h		
Clinique des addictions	EC	5h	3h		
Clinique de la violence familiale	EC	5h	3h		
Psychopathologie criminelle	EC	5h	3h		
Clinique des victimes	EC	5h	3h		
UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées	UE	32h			9 crédits
UE 3.1. Analyse interdisciplinaire du phénomène criminel	EC				
Transgression et passage à l'acte	EC				
Responsabilité et culpabilité	EC				
Droit du mineur et développement psychique	EC				
Expertise pénale et rapports aux experts	EC				
Peine et soins	EC				
UE 3.2. Les réponses à la délinquance: des politiques publiques au traitement socio-judiciaire	EC	32h			
Le traitement pénal de la récidive	EC	8h			
Les réponses sanitaires à la violence	EC	8h			
Les réponses sociales face à la violence conjugale et sexuelle	EC	8h			
Les réponses socio-judiciaires face au terrorisme	EC	8h			
UE4 - Mémoire	UE				6 crédits
UE5 - Langues	UE		12h		3 crédits
UE6 - Insertion	UE		2h		3 crédits
UE7 - Stage	UE			15h	3 crédits

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Formation à la recherche	UE	8h	12h		3 crédits
UE 1.1 - Epistémologie psychanalytique : du fait au cas (mutualisation PCP)	EC				
Epistémologie psychanalytique : du fait clinique au cas (mutualisation CV)	EC	8h	4h		
UE 1.2 - Structurer un raisonnement interdisciplinaire (mutualisation Droit)	EC				
Atelier Actualités/esprit critique	EC				
Cycle de conférences	EC	8h			
Cycle de conférences	EC		8h		
Ateliers de mise en situation	EC				

UE2 - Formation professionnelle	UE	24h	3 crédits
UE 2.1- Pratiquer l'évaluation psychologique avec l'adolescent et l'adulte	EC	24h	
Pratiquer l'évaluation psychologique avec l'adolescent et l'adulte	EC	24h	
UE 2.2 - Formation à la recherche par la pratique du groupe de parole en contexte criminologique-victimologique	EC		
Formation à la recherche par la pratique du groupe de parole en contexte criminologique-victimologique	EC		
UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées	UE	60h	6 crédits
Secret professionnel et questionnements éthiques	EC	10h	
Les mesures socio-éducatives	EC	10h	
L'audience, la formation du jugement et l'intime conviction	EC	10h	
La privation de liberté et les droits des détenus	EC	10h	
L'évaluation de la dangerosité	EC	10h	
Les questionnements liés à la "radicalisation"	EC	10h	
UE4 - Mémoire (mutualisation totale)	UE		9 crédits
UE5 - Stage	UE	12h	9 crédits

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif